Formation pratique pour éleveurs et vétérinaires : Nouvelles mesures de bon usage des antibiotiques

Bougival, Paris - France

24 Novembre 2025

19h 30

Dîner

Double Tree by Hilton

10-12 rue Yvan Tourgueneff 78380 Bougival

25 Novembre 2025

09:00 – 17:20

Session de formation

Double Tree by Hilton

10-12 rue Yvan Tourgueneff 78380 Bougival

Lien d'inscription pour la session en présentiel

Lien d'inscription pour la session en ligne

Présentation de la session

9h 00 9h 05	**Modérateur/trice**	Introduction, présentation des intervenants, présentation des formateurs

Discours de bienvenue

9h 05 9h 20	Représentants des associations d'éleveurs et associations vétérinaires, ainsi que des autorités compétentes	

Introduction du programme de formation

9h 20 9h 25	Coordinateur/trice de formation **du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**	Explication des sujets, des objectifs et des activités de la formation

Test de pré-formation

9h 25 9h 35	**Modérateur/ trice**	Test d'auto-évaluation pour mesurer les connaissances des participants

Funded by the European Union

Partie 1 – Présentation du cadre législatif relatif à la résistance aux antimicrobiens (AM) à l'échelle européenne et nationale

9h 35 – 10h 00 20' pour la présentation 5' pour les questions-réponses	Formateur/trice **du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** **et** Formateur/trice **de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires**	Impact global au niveau de l'UE et au niveau national & Introduction au cadre réglementaire de l'UE et national soutenant le bon usage des antimicrobiens/antibiotiques.
10h 00 – 10h 30 25' pour la présentation 5' pour les questions-réponses	Formateur/trice **de l' Agence nationale du médicament vétérinaire** **et** Formateur/trice **de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires**	Aperçu des principales dispositions au niveau de l'UE et au niveau national. Accent sur le règlement relatif aux médicaments vétérinaires (VMP).

10h 30 – 11h 00 Pause café

11h 00- 11h 40 35' pour la présentation 5' pour les questions-réponses	Formateur/trice **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** **Formateur/trice de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires**	Éléments communs pour les vétérinaires et les éleveurs au niveau de l'UE et au niveau national. Accent sur le règlement relatif aux aliments médicamenteux (MF).

Funded by the European Union

	Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires	

Partie 2 – Formation pratique : vétérinaires et éleveurs unis vers un objectif

Présentation d'études de cas et de réussites au niveau national & discussion.	
11h 40 12h 55	1. Étude de cas 1 2. Étude de cas 2 3. Étude de cas 3

12h 55- 13h 55 Déjeuner

Instructions pour les exercices de groupe

13h 55 14h 10	**Formateur/trice 4**	Instructions pour les exercices de groupe

Exercice de groupe 1 : Identification des défis liés à la mise en œuvre des bonnes pratiques par espèce

14h 10 14h 40	**Formateur/trice 4**	Les vétérinaires et les éleveurs sont regroupés en sous-groupes par espèce, les vétérinaires sont regroupés entre eux, et il en va de même pour les éleveurs. Identification des défis et des opportunités observés sur le terrain ayant un impact sur le bon usage des antimicrobiens/antibiotiques. ✓ Conditions d'élevage ✓ Situation sanitaire ✓ Biosécurité ✓ Visites de santé animale ✓ Tests diagnostiques

Exercice de groupe 2.A. Renforcer la collaboration entre les vétérinaires et les éleveurs pour trouver des solutions permettant de surmonter les obstacles et de mettre en oeuvre un bon usage des antimicrobiens/antibiotiques

14h 40 15h 10	**Formateur/trice 4**	✓ Les vétérinaires et les éleveurs seront groupés en petits groupes mixtes par espèce. ✓ Cet exercice de groupe sera axé sur l'amélioration des pratiques d'élevage. ✓ Les discussions seront adaptées aux besoins et aux intérêts de chaque groupe et espèce.

Exercice de groupe 2.B. Renforcer la collaboration entre les vétérinaires et les éleveurs pour trouver des

solutions permettant de surmonter les obstacles et de mettre en oeuvre un bon usage des antimicrobiens/antibiotiques

15h 10 15h 40	**Formateur/trice 4**	✓ Les vétérinaires et les éleveurs seront groupés en petits groupes mixtes par espèce. ✓ Cet exercice de groupe sera axé sur la réduction et l'utilisation plus responsable des antimicrobiens/antibiotiques. ✓ Les discussions seront adaptées aux besoins et aux intérêts de chaque groupe et espèce.

15h 40 – 16h 10 Pause café

Exercice de groupe 3.A. Bonnes pratiques pour améliorer les pratiques d'élevage. Présentation et discussion communes

16h 10 16h 35	**Formateur/trice 4**	Présentation des résultats des tables rondes 2A.

Exercice de groupe 3.B. Bonnes pratiques pour encourager un bon usage des antimicrobiens/antibiotiques. Présentation et discussion communes.

16h 35 17h 00	**Formateur/trice 4**	Présentation des résultats des tables rondes 2B.

Conclusion de la formation

17h 00 17h 05	**Coordinateur/trice de formation**	Rappel des contenus clés et résumé de la formation, avec notamment les enseignements tirés, et les questions et réponses pertinentes.

Discours de clôture

17h 05 17h 10	Association d'éleveurs, associations vétérinaires ou autorités compétentes

Test post-formation

17h 10 17h 20	Modérateur/trice	Test d'auto-évaluation pour mesurer l'impact de la formation. Les résultats sont commentés par les formateurs.

17h 20 Fin de la session de formation

Funded by the European Union

Informations sur l'équipe de formateurs

Nous aurons une équipe de formateurs du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires et de l' Agence nationale du médicament vétérinaire. Les informations sur les formateurs seront mises à jour dans les semaines à venir.

Damien Bouchard, Agence Nationale du Médicament Vétérinaire

Damien Bouchard est microbiologiste de formation, spécialisé en microbiologie vétérinaire et en résistance antimicrobienne. Depuis 2014, il est évaluateur scientifique à l'agence française du médicament vétérinaire. De 2017 à 2020, il a été chef adjoint de l'unité d'évaluation des médicaments chimiques.
Actuellement, il est référent scientifique sur les antimicrobiens et la résistance antimicrobienne à l'agence française. En avril 2025, il a été nommé responsable du Laboratoire National de Référence Français sur la résistance aux antimicrobiens, qui supervise la surveillance de la résistance antimicrobienne tout au long de la chaîne alimentaire. Le Dr Bouchard est expert au Comité Vétérinaire de l'Agence Européenne des Médicaments depuis 2015 où il a contribué à des expertises scientifiques liés au Règlement (UE) 2019/6 et à la catégorisation des antibiotiques par le Groupe d'experts ad hoc sur les antimicrobiens (AMEG), parmi d'autres activités. Il est également l'actuel président du Groupe de Travail sur les Antimicrobiens du CVMP.

Funded by the European Union

Informations sur les supports de formation

Tous les supports de formation et présentations seront disponibles sur notre site internet www.armfvtraining.eu

Notre site internet contient également des liens vers des organisations pertinentes et des programmes tels que EPRUMA, DISARM et autres.

Les supports de formation sont disponibles en anglais et dans les langues nationales sur notre site internet à des fins de diffusion. Nous vous encourageons à utiliser les supports de formation et à les diffuser de différentes manières, c'est-à-
dire en communiquant à vos pairs les informations reçues pendant la formation, en distribuant les supports de formation et en faisant des présentations axées sur les supports de formation, entre autres.

Prochaines étapes

Deux mois après la formation, les participants seront contactés par e-mail pour remplir un questionnaire en ligne afin d'évaluer l'efficacité de la formation. Ce questionnaire contiendra des questions relatives à l'application des connaissances acquises dans la pratique professionnelle quotidienne. En participant à la formation, vous acceptez d'être contacté à cet effet et de fournir des
informations via le questionnaire en ligne.

Il est attendu de tous les participants qu'ils s'engagent à diffuser les connaissances acquises et à répondre au questionnaire post-session.